



Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec

ACRGQT

**OFFRE DE PARTENARIAT
À L'OCCASION DES NOUVEAUX WEBINAIRES
DE L'ACRGQT**

**LES RENDEZ-VOUS
INNOVATIONS**

POURQUOI CHOISIR D'INNOVER

L'industrie, peu à peu, se rajeunit et force les dirigeants à revoir leurs méthodes et techniques de travail pour répondre aux normes imposées par les travailleurs de demain. De plus, il devient essentiel de maximiser l'efficacité et la qualité des différents travaux en réduisant les risques d'erreurs humaines. En innovant, les entreprises gagneront du temps sur l'organisation du travail par l'utilisation de techniques innovantes.



LES WEBINAIRES INNOVATION DE L'ACRGQTQ

Les entrepreneurs en ont été témoins au cours des dernières années : le numérique prend de plus en plus de place dans l'industrie. De nombreux experts s'entendent pour dire que ce virage numérique prendra de la vitesse dans la prochaine décennie. Les façons de faire changent et les entrepreneurs auront à modifier leurs méthodes de travail afin de demeurer productifs et compétitifs. Cette prochaine série de webconférences vous permettra d'y voir plus clair.

Ainsi, l'ACRGQTQ organisera quatre webinaires de 1 heure chacune sur une période de quatre semaines. Les conférenciers présenteront aux membres de l'ACRGQTQ du contenu en lien avec le virage numérique dans l'industrie de la construction :

- **23 juin : Fernando Valdivieso, de Pomerleau;**
- **30 juin : Érik Poirier, de l'ETS;**
- **7 juillet : Alain Beaumier, de EBC;**
- **14 juillet : Marc Vézina, du ministère de l'Économie et de l'Innovation.**

Les frais d'inscription sont de 35 \$ en pré-inscription et de 50 \$ pour les non-membres et les inscriptions dernières minutes. Les revenus générés seront entièrement remis à Leucan.



CLIENTÈLE CIBLE : LES MEMBRES DE L'ACRGQTQ

L'ACRGQTQ regroupe des entreprises de toutes tailles qui œuvrent dans des secteurs d'activité très divers, souvent pour de grands donneurs d'ouvrage publics comme le ministère des Transports du Québec, Hydro-Québec, les municipalités et plusieurs sociétés d'État. Font partie également de l'Association, les entreprises qui fabriquent, distribuent ou fournissent des biens ou services aux membres réguliers.

- Ils sont composés de professionnels de la construction, d'entrepreneurs spécialisés et d'entreprises du domaine de la construction répartis à travers le Québec œuvrant dans le secteur génie civil et voirie de l'industrie et la construction.
- Majoritairement des hommes âgés entre 35 et 55 ans, l'industrie comporte de plus en plus de femmes.
- 400 membres entrepreneurs représentant la majorité des heures déclarées de génie civil et voirie au Québec.
- 200 membres fournisseurs.
- Plus de 1 000 personnes de ces entreprises reçoivent nos correspondances électroniques.

Cette activité s'adresse spécifiquement aux gens impliqués dans l'ensemble des opérations sur les chantiers de construction. Elle s'adresse notamment aux :

- Dirigeants d'entreprises;
- Chargés et directeurs de projets;
- Surintendants;
- Ingénieurs.

SOYEZ PARTENAIRE PRÉSENTATEUR

OBJECTIFS DU PARTENARIAT

Les partenariats offerts dans le cadre des Webinaires Innovation ont pour objectif de :

- VOUS FAIRE RAYONNER dans les communautés d'affaires locale et provinciale;
- POSITIONNER VOTRE ENTREPRISE COMME LEADER de votre secteur avec des activations immersives;
- Vous faire bénéficier d'une VITRINE PRIVILÉGIÉE auprès des membres et non membres de l'ACRGTO.

PLAN DE VISIBILITÉ DU PARTENAIRE PRÉSENTATEUR

Activations

- Mot du représentant du partenaire en début de diffusion (maximum 1 minute).
- Possibilité de présenter une vidéo corporative à la fin du webinaire (maximum 3 minutes).
- Possibilité de faire un tirage auprès des participants dont le gagnant sera nommé à la fin.

Visibilité pendant la diffusion

- Mention par l'animateur du partenariat au début de la diffusion
- Annonce par l'animateur du gagnant du tirage à la fin en introduisant la vidéo du partenaire

Accompagnement dans la promotion

- Sur le site web de l'ACRGTO, logo du partenaire associé à la promotion et à la description du webinaire commandité et hyperlien vers le site web du partenaire;
- dans l'infolettre ACRGTO HEBDO, mention et logo lors de la promotion des webinaires;
- Mention et logo du partenaire dans la promotion de l'activité sur Facebook et LinkedIn;
- Mention dans l'ACRGTO MÉDIA de septembre 2020 envoyés aux 600 membres par la poste et en version électronique (1050 personnes).

L'ACRGTO EN QUELQUES MOTS

MISSION

Le rôle de l'ACRGTO est de représenter et de promouvoir les intérêts de l'industrie de la construction en génie civil et voirie, et ceux de ses membres en particulier auprès des donneurs d'ouvrage et du grand public. En parallèle, organisme de services, l'ACRGTO s'est aussi donné comme mission de veiller à ce que ses membres demeurent, auprès des donneurs d'ouvrage, des bâtisseurs éclairés, compétents et fiables.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Protéger les intérêts collectifs de ses membres afin de leur offrir les conditions nécessaires à la bonne marche de leurs affaires et à l'exécution de travaux de haute qualité.
- Prendre position sur les enjeux soulevés dans des domaines aussi divers que les relations du travail, la santé et la sécurité du travail, la formation et le développement durable.
- Veiller à être consultée par les instances gouvernementales pour l'établissement des lois et règlements régissant le secteur de l'industrie.
- Fournir aux entrepreneurs des avis ou de l'information technique, juridique et autre leur permettant d'atteindre ou de maintenir les standards de qualité les plus élevés.
- Assurer, au chapitre des relations du travail, la défense des intérêts collectifs des employeurs face aux revendications syndicales et mettre en œuvre les moyens visant la paix sur les chantiers de construction et l'harmonie dans les relations avec les travailleurs.

L'ACRGTO exerce fièrement son rôle de représentante attitrée du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction au Québec, depuis maintenant plus 75 ans.

COÛT DU PARTENARIAT

1 850 \$ par webinaire.

Possibilité d'être partenaire des 4 webinaires pour 5 000 \$.

CONTACTEZ-NOUS

Marie-Josée Banville, coordonnatrice aux événements spéciaux
mjbanville@acrgto.qc.ca | Tél. : 418 554-1398